



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-97618>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **25-97618**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

Correspondant : MME PFLIEGER Géraldine, Présidente

Adresse : 23 grande rue, 74200 THONON LES BAINS

Coordonnées :

Téléphone : 0450042424

Télécopieur : 0450046530

Courriel : dg@siac-chablais.fr

Adresse internet : <https://siac-chablais.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.mp74.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Animation de la stratégie alimentaire du Chablais en 2026 et 2027

Lieu d'exécution : 2 AVENUE DES ALLOBROGES, 74200 THONON LES BAINS - 74200

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La Stratégie Alimentaire du Chablais (SAT) a été élaborée en 2022-2023, et animée en 2023-2024. Les membres du comité de pilotage de la SAT souhaitent faire perdurer cette animation en créant un Conseil de l'Alimentation du Chablais. A travers son animation, le territoire souhaite : - Inventorier toutes les actions s'inscrivant au sein des objectifs stratégiques mises en place sur le territoire afin de les valoriser, - Susciter l'envie auprès des acteurs de l'alimentaire de se lancer dans des démarches / projets innovants s'insérant dans l'un des objectifs stratégiques de la SAT à travers des cycle de formations, réunions d'informations ou ateliers thématiques. - Fédérer les intercommunalités et les acteurs locaux pour échanger sur les expériences de chacun et définir une vision commune de l'agriculture et l'alimentation du Chablais

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours. Règlement par Mandat administratif

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée. La même entreprise ne peut pas présenter pour l'accord-cadre ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois : - en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membre de plusieurs groupements

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix de la prestation : 40%
- Valeur Technique : 60%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 02/10/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-008

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mp74.fr> Code NUTS : FRK28 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard avant le 24/09/2025

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

Adresse : 2 Avenue des Allobroges - Square Voltaire, B.P. 33 74201 THONON LES BAINS CEDEX
Coordonnées :

Téléphone : 0450042424

Télocopieur : 0450046530
Courriel : accueil@siac-chablais.fr
Adresse internet : <http://www.mp74.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/09/2025